

POTENTIEL DE RECEPTIVITE DES BAIES DE RAISIN AU *BOTRYTIS* EN 2011

La Pourriture grise de la vigne, due au champignon *Botrytis cinerea*, est une maladie extrêmement redoutée. En effet, elle peut occasionner des dégâts quantitatifs importants et de graves altérations qualitatives, notamment sur raisins de cuve. Les conséquences œnologiques sont irréversibles et peuvent s'avérer très dommageables dès un faible niveau d'attaque, d'environ 5 à 10% de baies pourries à la vendange. **L'évaluation et la prévision du risque de Pourriture grise constituent donc des enjeux majeurs de recherche à l'UMR « Santé et Agroécologie du Vignoble INRA-ENITAB » au sein de l'ISVV.** Grâce au soutien financier du CIVB, l'indicateur de risque « Potentiel de Réceptivité des Baies » (PRB) a été développé pour évaluer précocement, dès le stade fermeture de la grappe, la sensibilité des baies au *Botrytis*. Cet indicateur est évalué sur des baies de Sauvignon blanc et Merlot noir (cépages modèles sensibles) provenant toujours d'une même parcelle expérimentale INRA. Le PRB résulte de deux dosages biochimiques réalisés dans la pellicule du raisin. D'une part, la teneur en pectines hydrosolubles (PSE) correspond à un substrat facilement dégradé par *Botrytis*, ce qui permet d'évaluer une certaine « appétence » des baies pour le pathogène. D'autre part, la concentration en composés phénoliques (1994-2010) et, depuis 2010, la teneur en tanins représentent des constituants de défense de la baie vis-à-vis du *Botrytis* (défenses de type préformées). **Une plus grande sensibilité potentielle au *Botrytis* est associée à un PRB élevé.** Pour les saisons 2004 à 2009, nous avons montré une corrélation significative entre l'intensité finale de Pourriture grise et le PRB dosé sur Sauvignon (Fermaud *et al.*, Union Girondine, janv. 2010). Cependant, **le PRB reste un indicateur de tendance dont l'interprétation doit toujours être pondérée et relativisée par les conditions climatiques en fin de saison qui demeurent essentielles pour expliquer le taux final de maladie.**

Nous indiquons donc ci-après les résultats des dosages 2011 du « nouvel indicateur PRB » adapté au Merlot et au Sauvignon. Au préalable, nous rappelons, en Figure 1, les résultats passés de 1994 à 2010 sur Sauvignon avec l'ancien dosage des composés phénoliques.

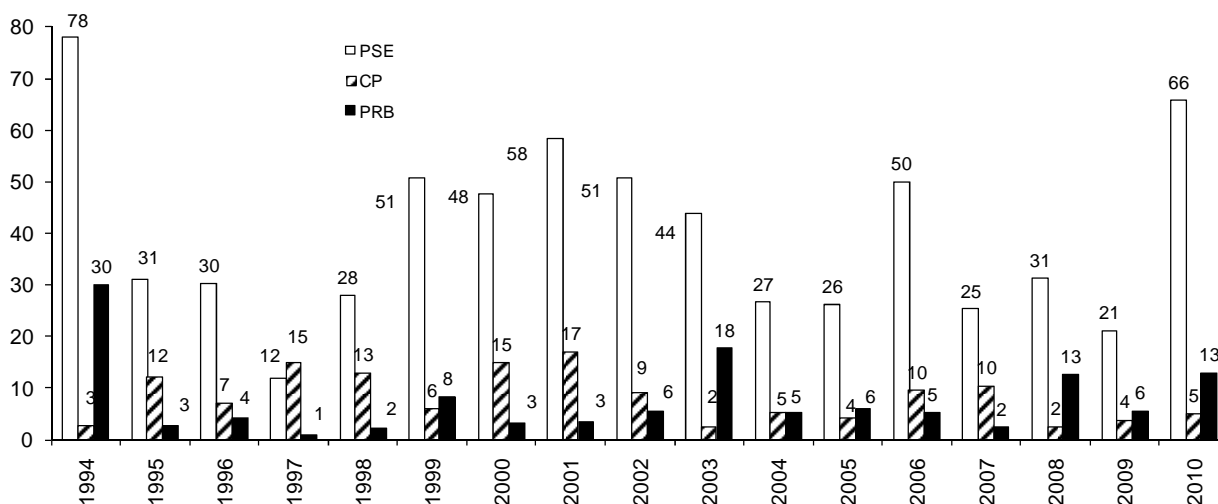


Figure 1. Evolution de « l'ancien indicateur PRB » spécifique du Sauvignon selon les teneurs en pectines hydrosolubles PSE et en composés phénoliques CP : respectivement, en mg d'acide galacturonique et de gäiacol par g de matières insolubles à l'alcool (MIA). Dosages réalisés avant « fermeture de la grappe ».

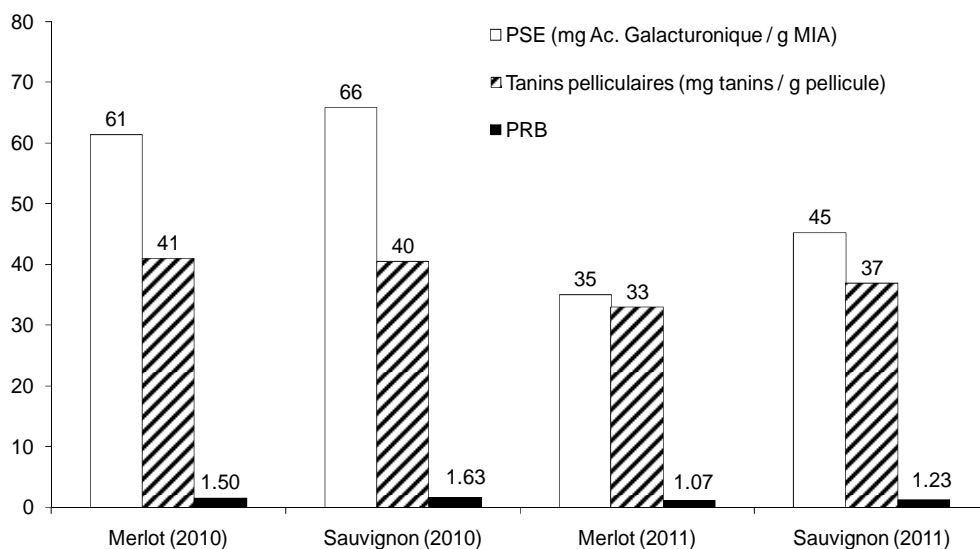


Figure 2. Valeurs en 2010 et 2011 du PRB sur Merlot et Sauvignon selon les teneurs en pectines hydrosolubles (PSE) et en tanins pelliculaires (mg de tanins par g de pellicule).

En 2011, le PRB atteint une valeur, d'environ 1.1 ou 1.2, qui est assez similaire pour les deux cépages Merlot et Sauvignon (Figure 2). C'est un résultat qui conforte une tendance déjà observée en 2010 et qui amène à ne pas vraiment différencier les deux cépages dans l'interprétation annuelle du PRB.

Cette année, pour les deux cépages, la teneur en pectines « PSE » vaut, en ordre de grandeur, environ 40 mg d'acide galacturonique par g de MIA. Si l'on compare cette teneur à nos dosages passés sur Sauvignon (Fig. 1), on constate qu'elle se situe plutôt parmi les valeurs relativement élevées, pouvant traduire un certain risque de développement du Botrytis. Pour ce qui est de la composition en tanins de la pellicule, la teneur, pour les deux cépages, avoisine 35 mg de tanins par g de pellicule. Une telle concentration s'avère proche des teneurs 2010, ce qui laisse présager un niveau de défense des baies sensiblement identique voire légèrement inférieur à celui de l'an passé.

L'interprétation de ces teneurs précoces en tanins pelliculaires, et par conséquent aussi du PRB, reste délicate à cause du manque de recul, en termes de nombre d'années, pour relativiser le risque Botrytis associé. Dans ce contexte, la valeur globale du PRB est inférieure en 2011 à celle de 2010, mais l'interprétation des deux dosages contribuant au PRB, « PSE » et « tanins », laisse néanmoins présager un risque potentiel de développement du Botrytis. **Il est donc souhaitable en 2011 de maintenir une gestion du vignoble qui limite significativement le risque de Pourriture grise, notamment par une mise en œuvre de méthodes prophylactiques ayant démontré leur bonne efficacité anti-Botrytis, en particulier l'effeuillage et/ou les opérations en vert favorisant l'aération de la zone fructifère. De même, réduire l'entassement des grappes permet de limiter le risque Botrytis. La protection contre les générations estivales des tordeuses de la grappe est également un facteur clef dans la maîtrise de la maladie. Enfin, le recours à une protection fongicide spécifique ne doit pas non plus être négligé surtout en situation de parcelle sensible (forte compacité des grappes, cépage sensible, porte-greffe à forte vigueur conférée, zone humide ...).**

En conclusion, les conditions exceptionnelles du millésime en cours, de par la sécheresse et la grande précocité phénologique, rendent d'autant plus délicate l'estimation précoce du risque de Pourriture grise. Rappelons enfin que **tout indicateur précoce du risque Botrytis, tel le PRB, reste inféodé aux conditions climatiques de post-véraison : il ne devient donc vraiment effectif qu'en cas de météorologie pluvieuse et/ou humide favorable au champignon.**